

COMMISSION PARITAIRE PROFESSIONNELLE DES PAYSAGISTES VAUDOIS

2, Rte du Lac-1094 Paudex-Case Postale 1215-1001 Lausanne
Téléphone 021/796'33'79 Téléfax 021/796'33'82

PRELEVEMENT DE LA CONTRIBUTION AUX FRAIS D'EXECUTION DE LA CCT

EMPLOYEUR OU RAISON SOCIALE :

Nom
Adr1
Adr2
NP+lieu

EXEMPLAIRE A RENVoyer A L'ASSOCIATION
!15 jours après la fin d'un trimestre!

RECAPITULATION DES SALAIRES PAYES
TRIMESTRE

NOM ET PRENOM DES EMPLOYES	FONCTION	SALAIRES BRUTS SOUMIS A LA CONTRIBUTION			COTISATION EMPLOYE 0,7%	COTISATION EMPLOYEUR 0.1%
		quel mois ?	quel mois ?	quel mois ?		

Date et signature :

.....

TOTAL 0,8 % :

--

--

Nous attirons votre attention sur le fait que si certaines entreprises ont un personnel nombreux, elles n'ont pas l'obligation d'indiquer sur le questionnaire le détail de leur décompte mais uniquement le total de la masse salariale soumise à la contribution professionnelle. Elles nous feront parvenir un récapitulatif en fin d'année.

Si vous n'avez pas de personnel durant cette période, veuillez l'indiquer sur le décompte et nous le retourner.

MERCI DE COMPLETER LE BULLETIN DE VERSEMENT CI-JOINT ET DE L'UTILISER POUR VOTRE PAIEMENT.